

VENARDIS SUPER U VENAREY LES LAUMES rappelle F/SARDINE 40/60P PF ANE-FR 2KG



- F/SARDINE 40/60P PF ANE-FR 2KG
- Marque : PAVILLON DE FRANCE
- GTIN 0204388000000 Lot 25145sgdz Date de consommation recommandée 20/08/2025
- Date début/fin de commercialisation : du 14/08/2025 au 20/08/2025
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Zone géographique de vente : SUPER U VENAREY LES LAUMES (21150)
- Distributeurs : SUPER U VENAREY LES LAUMES

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Par mesure de précaution**, le magasin SUPER U VENAREY LES LAUMES procède au rappel de certains produits en raison d'une présence d'**Histamine**.
- Risques encourus par le consommateur : **Toxines endogènes : histamine (poissons, fromages, boissons alcoolisées, charcuteries)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Contacter le point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
Les **toxi-infections alimentaires à histamine** apparaissent en ½ heure à quelques heures après la consommation du plat responsable et consistent en une allergie aiguë. Les **symptômes observés** sont classiquement des rougeurs et un « gonflement » du visage, des maux de tête, une sensation de chaleur et de malaise, associés à des signes digestifs (nausées, vomissements, diarrhée). Les personnes à terrain allergique sont particulièrement concernées car elles peuvent en outre présenter des troubles respiratoires aigus : elles doivent absolument s'abstenir de consommer les denrées mentionnées et, en cas d'apparition de tels symptômes, consulter sans délai le service des urgences. La rémission est habituellement spontanée et accélérée grâce à l'administration d'un anti-histaminique.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **jeudi 18 septembre 2025**

CONTACT

- Numéro de contact : **0380960053**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre